

NOS ENGAGEMENTS HOMISO

- ✓ HOMISO ne fait pas appel à de la sous-traitance. Nos poseurs sont salariés de l'entreprise.

- ✓ Nous avons toutes les normes de fabrication pour nos menuiseries haut de gamme PVC et aluminium (CSTBAT, NF, CEKAL).

- ✓ Notre entreprise détient la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ce qui donne droit au Crédit d'impôt en 2015 à la fois sur vos menuiseries et vos volets roulants.

- ✓ HOMISO détient les labels de qualité : « QUALIBAT » – « PRO DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE »

- ✓ HOMISO détient les assurances responsabilité civile et responsabilité décennale

- ✓ HOMISO vous garantit une installation conforme aux réglementations techniques (normes, DTU, CSTB) et aux règles de l'art en vigueur.

- ✓ Un relevé technique sera réalisé par un professionnel avant l'envoi en fabrication

- ✓ A chaque étape de votre installation HOMISO s'engage à respecter votre intérieur en le protégeant et vous garantit une propreté de votre chantier.

- ✓ Un contrôle qualité sera effectué à l'issue des travaux par ce même professionnel.

- ✓ Nous vous débarrassons de vos anciennes menuiseries.

- ✓ Vous recevrez à l'issue de votre installation un questionnaire satisfaction client, signe pour nous d'une volonté d'être à l'écoute et de progresser

- ✓ Votre témoignage pourra si vous en êtes d'accord, apparaître sur notre site internet : www.homiso.fr dans la rubrique témoignage.
